



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf et le Jeudi dix-huit du mois de Juillet à dix-neuf heures et quatre minutes, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le Jeudi onze Juillet 2019, se sont réunis dans la salle des délibérations de la Mairie du Moule, sous la Présidence du Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN.

**Etaient présents :** MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Pierre PORLON, Rose-Marie LOQUES, Jean-Baptiste SOUBDHAN, Sylvia SERMANSON, Harry ROUX, Liliane FRANCILLONNE, Joël TAVARS, Marie-Alice RUSCADE, Dantès ABASSI, Nadia OUJAGIR, Joseph HILL, Grégory MANICOM, Claity MOUNSAMY, Marius SYNESIUS, Jacques RAMAYE, Annick CARMONT, Patrick PELAGE, Evelyne MESSOAH, Jean ARDISSON.

**Représentés :** MM. Betty ARMOUGON (Jean ANZALA), Evelyne CLOTILDE (Dantès ABASSI), José OUANA (Rose-Marie LOQUES), Michel SURET (Jacques RAMAYE), Marcelin CHINGAN (Grégory MANICOM).

**Absent excusé :** M. Thomas ZITA.

**Absents :** MM. Sabine MAMERT-LISTOIR, Stella GUILLAUME, Daniel DULAC, Jérôme Thierry CHOUNI, Françoise FONLEBECK-DIELNA, Seetha DOULAYRAM, Déborah HUSSON, Joanie ACHOUN.

Membres en exercice : 35	Membres présents : 21	Membres représentés : 05	Absent excusé : 01	Absents : 08
-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	-----------------------	-----------------

*Le quorum étant atteint, vingt-un (21) Conseillers étant présents, cinq (05) représentés, un (01) absent excusé et huit (08) absents, le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.*

*Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Madame Sylvia SERMANSON est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.*

**Préparation de la rentrée scolaire  
Mesures de carte scolaire 2019/2020**

**12/DCM2019/87**

Madame Le Maire explique aux élus que par courrier du 23 Mai 2019, le Recteur d'académie a communiqué à la Ville, les mesures de Carte Scolaire envisagées à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2019 :

- 1) Ecole Cocoyer : Fermeture d'une classe maternelle.  
Rentrée scolaire 2019 : 2 maternelles+ 4 élémentaires pour un effectif de 138 enfants.
- 2) Ecole Laura Flessel : Fermeture d'une classe maternelle.  
Rentrée scolaire 2019 : 3 Classes maternelles pour un effectif de 73 enfants.

Notifiée et publiée le 30/07/2019

Accusé de réception en préfecture  
971-219711173-20190718-12DCM201987-  
DE  
Date de télétransmission : 29/07/2019  
Date de réception préfecture : 29/07/2019

*Le Conseil Municipal,  
Où le Maire en son exposé,  
après discussion et échanges de vues  
DÉCIDE À LA MAJORITE  
Vote à scrutin public*

**Article 1 :** De prendre acte des mesures de carte scolaire 2019/2020, comme suit :

- 1) Ecole Cocoyer : Fermeture d'une classe maternelle.  
Rentrée scolaire 2019 : 2 maternelles+ 4 élémentaires pour un effectif de 138 enfants.
- 2) Ecole Laura Flessel : Fermeture d'une classe maternelle.  
Rentrée scolaire 2019 : 3 Classes maternelles pour un effectif de 73 enfants.

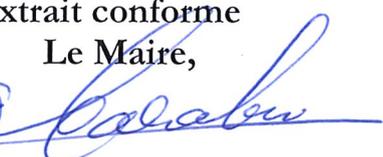
**Pour : 25**

**Contre : (1) - M. Jean ARDISSON**

**Article 2 :** Le Maire et Le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Article 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).

Fait à Le Moule, le 18 Juillet 2019

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
  
Gabrielle LOUIS-CARABIN



*Les actes pris par la commune sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans la Région.*